

ÉQUIPE QUÉBEC

Fonctionnement • 2^e volet promotion des valeurs et des bienfaits du sport et de l'activité physique

- Le Forum annuel Équipe Québec est l'occasion pour les athlètes et les entraîneurs membres d'échanger des idées sur un ensemble de sujets reliés à leurs préoccupations et leurs besoins. Il permet aussi de tenir des activités de formation à l'intention de ces deux groupes.
- Parallèlement, des activités de promotion des valeurs et des bienfaits du sport et de l'activité physique sont organisées par le MELS, en collaboration avec le Centre national multisport - Montréal). Ce volet promotionnel, auquel les athlètes et les entraîneurs sont invités à participer, vise avant tout les jeunes du milieu scolaire.

Québec 



Il est également possible de télécharger une version électronique du formulaire à partir du site Internet du MELS, www.mels.gouv.qc.ca ou d'en faire la demande par téléphone ou par télécopieur.

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

200, chemin Sainte-Foy, bureau 4.40
Québec (Québec) G1R 6B2

Téléphone : (418) 644-3675
Sans frais : 1 866 794-8691
Télécopieur : (418) 644-7563

Courriel : sportloisir@mels.gouv.qc.ca
WEB : www.mels.gouv.qc.ca

Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

ÉQUIPE QUÉBEC PROGRAMME

Fonctionnement

Le MELS déterminera les boursiers admissibles en vérifiant auprès des fédérations sportives quels athlètes et entraîneurs rencontrent les critères.

1^{er} volet soutien financier

Athlètes • Critères d'admissibilité

- Tous les athlètes québécois qui ont reçu la marque « excellence », de la part des fédérations sportives québécoises reconnues auprès du MELS, et qui font régulièrement des compétitions sur la scène internationale.
- Ces athlètes doivent résider au Québec, être membres en règle de leur fédération sportive québécoise et représenter le Québec sur la scène canadienne.

Les athlètes boursiers d'Équipe Québec qui sont blessés, mais qui demeurent actifs en termes de réhabilitation ou de préparation et dont le retour à la compétition comporte un plan connu et précis continuent de bénéficier du soutien financier. De plus, les athlètes admissibles qui se retirent de la compétition active peuvent demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir, pendant une année, une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ défini selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes boursiers d'Équipe Québec.

Entraîneurs • Critères d'admissibilité

- Tout entraîneur reconnu officiellement comme « entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel d'athlètes boursiers d'Équipe Québec, tel que l'a validé la fédération sportive concernée.
- Ces entraîneurs doivent résider au Québec et être membres en règle de leur fédération sportive québécoise.
- Ces entraîneurs sont reconnus comme travaillant à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils doivent être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année pour être considérés comme ayant une charge à temps plein. Un entraîneur qui occupe un emploi à temps plein en dehors de l'entraînement sportif ou qui est étudiant à temps plein ne peut être considéré comme un entraîneur à temps plein.
- Seuls les entraîneurs détenant une certification de niveau 3 du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) sont admissibles. Pour les disciplines dont certains niveaux ne sont pas encore disponibles, des mesures d'exception peuvent s'appliquer : on peut exiger la certification et l'accréditation les plus élevées possible, compte tenu des occasions de formation offertes dans chaque volet.

L'athlète ou l'entraîneur qui souhaite adhérer au programme Équipe Québec doit faire une demande au MELS.

En tant que boursier d'Équipe Québec, l'athlète ou l'entraîneur sera invité à participer au Forum annuel ainsi qu'à des activités de promotion des bienfaits du sport et de l'activité physique.



Présentation générale

Soutenir de façon appropriée les athlètes du Québec dans leur démarche vers les plus hauts sommets de la performance sportive est essentiel et constitue une priorité pour le gouvernement du Québec en matière de développement de l'excellence sportive.

Les besoins d'un athlète qui participe régulièrement à des compétitions sur la scène internationale sont énormes, tant en termes d'encadrement que d'investissements financier et humain. De la même façon, les entraîneurs de ces athlètes n'ont que rarement des conditions d'emploi suffisantes leur permettant d'en faire profession. Ainsi, pour favoriser une culture du sport au Québec, il importe de consolider et d'améliorer la situation de nos athlètes par des gestes tangibles qui démontrent l'importance que nous accordons à notre élite sportive et aux entraîneurs de haut niveau.

Le programme Équipe Québec vise à offrir aux athlètes québécois un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement. Il consiste à assurer aux athlètes qui évoluent sur la scène internationale le soutien financier et l'encadrement professionnel requis pour favoriser leurs chances de succès à ce niveau. Aussi, Équipe Québec vise à fournir un appui financier aux entraîneurs qui encadrent l'élite sportive québécoise afin d'améliorer leurs conditions de travail, et ainsi participer à la professionnalisation du travail d'entraîneur d'athlètes de haut niveau.

Le programme Équipe Québec vise également à promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique. Un forum annuel, mis en place afin que les athlètes et les entraîneurs puissent échanger des propos sur leur cheminement et leurs préoccupations, permet de prendre le pouls de la situation du sport de haut niveau au Québec et de le mettre davantage en valeur. De plus, des activités ponctuelles, auxquelles nos ambassadeurs du sport de haut niveau prennent part, offrent la possibilité de mettre en lumière les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique auprès des jeunes Québécoises et Québécois. Cela, dans le but ultime de favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec.

Objectifs poursuivis

Le programme Équipe Québec se divise en deux volets, soit un soutien financier aux athlètes et aux entraîneurs de même qu'un soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport et de l'activité physique.

1^{er} volet soutien financier

- En ce qui concerne les athlètes ayant reçu la marque « excellence » de la part des fédérations sportives québécoises reconnues auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le soutien financier, d'un montant s'élevant à 6000 \$ annuellement par athlète, visera à :

- soutenir de façon appropriée ces athlètes dans leur parcours respectif vers les plus hauts sommets de la performance sportive;
- motiver la prochaine génération d'athlètes québécois à joindre les équipes participant aux compétitions sportives internationales;
- confirmer le statut des athlètes de haut niveau, pour qui il s'agit d'une véritable carrière et souligner, par un geste tangible, l'importance que le Québec leur accorde;
- faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau.

- En ce qui concerne les entraîneurs de haut niveau, le soutien financier sera de 20 000 \$ annuellement et visera à :

- améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneurs des athlètes d'Équipe Québec, fournissant ainsi au plus grand nombre d'athlètes possible un encadrement du plus haut niveau;
- valoriser la profession d'entraîneur et permettre à ceux qui le souhaitent de se consacrer à l'entraînement sportif à temps plein.

2^e volet soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport

- Par la mise en place d'un forum annuel des athlètes et des entraîneurs d'Équipe Québec, on poursuit les objectifs suivants :

- permettre aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau de partager leurs expériences quant à leur cheminement et à leurs préoccupations;
- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique.